

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE LUNDI 5 OCTOBRE 2015 À 20H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Martin Tassé, Mme Mylène Le Cavalier, M. Clément Légaré, M. Marc L'Heureux, M. Alain St-Louis et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Ronald Provost, maire.

Pascal Caron, directeur général est aussi présent.

M. Alain St-Louis ouvre la séance par la pensée d'usage

150112 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

150113 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER – FONDS D'ADMINISTRATION

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la liste des déboursés pour le fonds d'administration datée du 1er octobre 2015 totalisant la somme de 101 206,89\$ et regroupant les chèques , 25336 à 25382 et la liste des prélèvements totalisant la somme de 13 125,67\$ et regroupant les prélèvements no 1091 à 1113 soient approuvées.

ADOPTÉE

150114 OCTROI DE DON

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mylène Le Cavalier

APPUYÉ PAR M. Peter L. Venezia

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Brébeuf octroie un don à l'Association des personnes handicapées Clair Soleil pour le camp de jour annuel au montant de 100\$:

QUE les sommes nécessaires soient appropriées du compte *Santé et bien-être- dons* (0259000970)

ADOPTÉE

150115 CONTRAT DE TRAVAIL - SECRÉTAIRE COMPTABLE

ATTENDU QUE Mme Diane Gingras est en poste à titre de secrétaire-comptable depuis le 10 juillet 2015;

ATTENDU QUE le directeur général recommande l'engagement permanent de Mme Diane Gingras;

ATTENDU QUE la Municipalité et Mme Diane Gingras acceptent les conditions établies au contrat de travail préparé par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

SECONDÉ PAR M. Marc L'Heureux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf engage Mme Diane Gingras comme secrétaire-comptable à titre permanent;

QUE le maire, M. Ronald Provost, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail établissant les conditions d'emploi de Mme Diane Gingras pour la période du 11 octobre 2015 au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

150116 LIBÉRATION RETENUE DE GARANTIE – LES CONSTRUCTIONS GÉRANSTRUCTION LTÉE

ATTENDU QUE les travaux de rénovation et d'agrandissement du Pavillon des Loisirs sont terminés et que les déficiences ont été corrigées à la satisfaction de la municipalité;

ATTENDU QUE le directeur général recommande la libération de la retenue de garantie dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc L'Heureux

APPUYÉ PAR M. Clément Légaré

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la retenue de garantie au montant de 3 630,68 \$ soit libérée et remise au contracteur Les Constructions Géranstruction Ltée.

ADOPTÉE

150117 DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC – DÉPLACEMENT D’UN POTEAU

ATTENDU QUE la municipalité doit aménager une virée à l’extrémité de la rue Bord-de l’Eau;

ATTENDU QUE pour réaliser cet aménagement un poteau appartenant à Hydro-Québec doit être relocalisé;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Légaré

APPUYÉ PAR M. Martin Tassé

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le directeur général, M. Pascal Caron, soit autorisé à effectuer les démarches auprès d’Hydro-Québec pour la relocalisation de ce poteau.

ADOPTÉE

150118 POURSUITE DU PROJET D’UNE RESSOURCE EN LOISIR POUR LE MILIEU RURAL – RÉOLUTION D’INTENTION

ATTENDU QUE les municipalités d’Amherst, Huberdeau, Montcalm, Arundel et Brébeuf étudient la possibilité de poursuivre le partage d’une ressource en loisir;

ATTENDU QUE Québec en Forme finance une partie des coûts reliés à ce projet;

ATTENDU QUE le Pacte rural volet régional finance en partie les coûts reliés à ce projet;

ATTENDU QUE la participation financière des municipalités participantes pour l’année 2016 est évaluée à 10 362,72 \$;

ATTENDU QUE les coûts par municipalité seront de 2 073\$ à 3 454 \$ selon le nombre de municipalités participantes

IL EST PROPOSÉ PAR M. Peter L. Venezia

APPUYÉ PAR M. Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Brébeuf confirme son intérêt à participer à ce projet jusqu’à concurrence de 3 454 \$ pour l’année 2016.

ADOPTÉE

150119 LEVÉE

L’ordre du jour étant épuisé, M. Marc L’Heureux propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

Je, Ronald Provost, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général